

Nom commercial: Formaldehydi sol ethanolica

Numéro de la matiere: 215601 Version: 1 / CH Date de révision: 29.05.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 29.05.12

# 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Formaldehydi sol ethanolica

N°d'article 21560100

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone Adresse email de la 0041 (0)71 353 58 58 sdb@haenseler.ch

personne

bergonne

responsable pour

cette FDS

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland:145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

# 2. Identification des dangers

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Skin Sens. 1 H317 Carc. 2 H351.1 Acute Tox. 4 H302 Acute Tox. 4 H312 Acute Tox. 4 H332

# **Classification selon les Directives CE**

Classification F, R11

Carc.Cat.3, R40

R43

Xn, R20/21/22

# 2.2. Éléments d'étiquetage

## Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

# Pictogrammes de danger







#### **Mention d'avertissement**

Danger

#### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H351.1 Susceptible de provoquer le cancer.

H302 Nocif en cas d'ingestion.



Nom commercial: Formaldehydi sol ethanolica

Numéro de la matiere: 215601 Version: 1 / CH Date de révision: 29.05.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 29.05.12

H312 Nocif par contact cutané. H332 Nocif par inhalation.

### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. - Ne pas fumer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

P370+P378.1 En cas d'incendie: utiliser eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse stable

aux alcools ou produits extincteurs en poudre pour l'extinction.

# Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

# Symboles de danger





Facilement inflammable

Nocif

#### Phrase(s) de risque

11 Facilement inflammable.

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrase(s) S

9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

24 Éviter le contact avec la peau.

33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

# Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient Formaldéhyde

# 3. Composition/informations sur les composants

# Composants dangereux

Formaldéhyde

No. CAS 50-00-0 No. EINECS 200-001-8

Concentration >= 1 < 10 %

Classification Carc.Cat.3, R40 T, R23/24/25

1, R23/24/2 C, R34 R43

Classification règlement (CE) no 1272/2008)



Date d'impression: 29.05.12

Nom commercial: Formaldehydi sol ethanolica

Numéro de la matiere: 215601 Version: 1 / CH Date de révision: 29.05.12

Replaces Version: - / CH

Acute Tox. 3 H331
Acute Tox. 3 H311
Acute Tox. 3 H301
Skin Corr. 1B H314
Skin Sens. 1 H317
Carc. 2 H351

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

 STOT SE 3
 H335
 >= 5

 Skin Sens. 1
 H317
 >= 0,2

 Skin Corr. 1B
 H314
 >= 25

 Eye Irrit. 2
 H319
 <= 5 < 25</td>

 Skin Irrit. 2
 H315
 <= 5 < 25</td>

Méthanol

No. CAS 67-56-1 No. EINECS 200-659-6

Concentration >= 1 < 10 %

Classification T, R23/24/25-R39/23/24/25

F, R11

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225
Acute Tox. 3 H331
Acute Tox. 3 H311
Acute Tox. 3 H301
STOT SE 1 H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 2 H371 <= 3 < 10 STOT SE 1 H370 >= 10

# 4. Premiers secours

# 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

# En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement le médecin.

# 5. Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié



Nom commercial: Formaldehydi sol ethanolica

Numéro de la matiere: 215601 Version: 1 / CH Date de révision: 29.05.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 29.05.12

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Mousse, Produits extincteurs en poudre

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. Le produit est combustible. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

# 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les vapeurs. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

# 7. Manipulation et stockage

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. Travailler uniquement sous hotte. Eviter le développement des poussières/ brumes/ vapeurs.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Température de stockage recommandée

Valeur 15 - 25 ℃

# Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Interdire l'accès des locaux aux personnesnon autorisées. Ne pas utiliser de récipients métalliques.

# Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Protéger de l'action de la lumière. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### Valeurs limites d'exposition

#### **Ethanol**

Liste SUVA Type MAK

Valeur 960 mg/m³ 500 ppm(V)
Valeur limite à courte terme 1920 mg/m³ 1000 ppm(V)
Limitation maximale: 4x15; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le: 2005;

#### Formaldéhyde

Liste SUVA Type MAK

Valeur 0,37 mg/m³ 0,3 ppm(V) Valeur limite à courte terme 0,74 mg/m³ 0,6 ppm(V) Limitation maximale: 4x15; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le: 2005;

#### Méthanol

Liste SUVA



Nom commercial: Formaldehydi sol ethanolica

Numéro de la matiere: 215601 Version: 1 / CH Date de révision: 29.05.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 29.05.12

Type MAK

Valeur 260 mg/m³ 200 ppm(V) Valeur limite à courte terme 1040 mg/m³ 800 ppm(V)

Limitation maximale: 4x15; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la

grossesse: C; Etablie le: 2005; Remarque: B

# 8.2. Contrôles de l'exposition

## Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger la peau préventive. Nettoyer les mains et le visage après le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Ne pas inhaler les vapeurs. Travailler uniquement sous hotte. Ne pas inhaler les aérosols.

#### **Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Protection respiratoire en présence de vapeurs.

#### Protection des mains

nécessaire

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl L'èpaisseur du matèriau 0.7 mm La durée de pénétration > 240 min

# Protection des yeux

nécessaire

# 9. Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

EtatliquideCouleurincoloreOdeurd'Ethanol

**Odeur** odeur de formaldéhyde

Point d'ébullition

Valeur env. 80 ℃

Point d'éclair

Valeur env. 20 ℃

Limites des explosibilité

Limite d'explosivité, inférieure 4 %(V) Limite d'explosivité, supérieure 15 %(V)

Densité

Valeur 0.8452 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité

Température 20 ℃ Remarque soluble

Solubilité dans d'autres solvants

éthanol

Température 20 ℃

Remarque soluble

# 10. Stabilité et réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.



Nom commercial: Formaldehydi sol ethanolica

Numéro de la matiere: 215601 Version: 1 / CH Date de révision: 29.05.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 29.05.12

mg/l

## 10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, Acides, les oxydes d'azote, peroxyde d'hydrogène (H2O2).

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

formaldéhyde

# 11. Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Aucun données connues.

## corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Aucun données connues.

#### lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Aucun données connues.

sensibilisation

évaluation sensibilisant

Cancérogénicité

Remarque Aucun données connues.

# 12. Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

# Toxicité pour les daphnies

Espèces Daphnia CE50 env. 2

# 12.2. Persistance et dégradabilité

## Biodégradabilité

Remarque Aucun données connues.

### 12.6. Autres effets néfastes

# Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation.

# 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### **Emballages contaminés**

Eliminer comme le produit non untilisé.

# 14. Informations relatives au transport

## Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

**UN 1198** 

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

FORMALDÉHYDE EN SOLUTION INFLAMMABLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport



Nom commercial: Formaldehydi sol ethanolica

Numéro de la matiere: 215601 Version: 1 / CH Date de révision: 29.05.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 29.05.12

Classe 3

Carte pour désignation du 3 8

danger

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

## Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

UN 1198

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

FORMALDEHYDE SOLUTION, FLAMMABLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3 Le danger secondaire 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

### Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 1198

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

FORMALDEHYDE SOLUTION, FLAMMABLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3 Le danger secondaire 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

# 15. Informations réglementaires

# 16. Autres informations

## R-phrases listed in chapter 3

11 Facilement inflammable.

23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par

contact avec la peau et par ingestion.

40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Hazard statements listed in chapter 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

#### Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: \*\*\* Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.